

Si vous êtes Meurchinois(e) et que vous êtes salarié(e), étudiant(e), retraité(e), en invalidité ou bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé, vous pouvez bénéficier de ce dispositif sous conditions de ressources.

3 possibilités s'offrent à vous :

- * Si vous avez déjà votre projet vacances :
 - Un coup de pouce sous forme de chèques vacances pour un séjour de 4 jours minimum est possible (100 €/adulte, 50 €/enfant)
- * Si vous n'avez pas de projet vacances :
 - Un séjour à 60 € la semaine (dates et destinations ciblées)
 - Ou une semaine en camping la dernière semaine du mois d'août (de 250 € à 350 € la semaine).

Date :/...../.....

Nom : Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance : Âge :

N° téléphone : Adresse mail :

Revenu Fiscal de Référence 2024 (RFR) : Quotient familial (QF) :

Composition familiale :

NOM Prénom	Âge	Lien de parenté

- * L'un des membres du foyer est-il en situation de handicap (reconnaissance MDPH) ?

☐ Oui
 ☐ Non
- * Bénéficiez-vous des bons VACAF ?

☐ Oui
 ☐ Non
- * Avez-vous déjà un projet vacances pour l'année 2025 (entre juin et novembre) ?

☐ Oui
 ☐ Non

Lors de votre inscription, veuillez vous munir des documents suivants :

- Carte d'identité
- Avis d'imposition 2024
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif de ressources
- Votre projet de vacances
- Dernière attestation de paiement de la CAF